Vos données personnelles

Information complémentaire au dossier d’inscription

Version du 26 octobre 2026

Qui utilise vos données ?

LA BULLE FORMATION, SAS, SIREN 951 064 526, 12 rue Emma et Philippe Tiranty, 06000 Nice, est responsable du traitement de votre dossier. Mathilde Proffit est votre contact : labulleformation@gmail.com, 04 93 54 31 61.

Pour quoi faire et sur quelles bases ?

Vos coordonnées, votre profession, les pièces demandées pour les prérequis et les informations du contrat servent à examiner votre demande, préparer et assurer votre formation. Ce traitement repose sur les mesures précontractuelles prises à votre demande puis sur l’exécution du contrat (article 6.1.b du RGPD).

Les factures et pièces comptables sont conservées pour respecter les obligations légales de l’organisme, notamment l’article L. 123-22 du code de commerce (article 6.1.c du RGPD). Les pièces nécessaires aux prérequis relèvent de l’examen du dossier et du contrat. Seules les pièces nécessaires à la preuve d’un droit ou à un litige sont ensuite archivées sur la base de son intérêt légitime à défendre ses droits (article 6.1.f).

Les informations demandées pour vérifier les prérequis et conclure le contrat sont nécessaires à l’examen du dossier. Si elles manquent, l’inscription peut ne pas être confirmée. N’envoyez ni diagnostic, ni document médical, ni donnée permettant d’identifier un patient. L’inscription à la newsletter est séparée et facultative.

Qui peut y accéder ?

Mathilde et les personnes habilitées par La Bulle Formation accèdent aux seules informations utiles à leur mission. Les intervenants reçoivent les informations nécessaires à la préparation pédagogique ; un financeur reçoit les justificatifs requis si vous sollicitez son financement. Les partenaires K-LYF et Méryl Manoukian gèrent les demandes effectuées dans leurs propres formulaires selon leurs informations de confidentialité.

Les dossiers adressés à l’adresse de contact transitent par la messagerie Gmail de Google. Ses traitements peuvent avoir lieu hors de l’Union européenne. Les mécanismes de transfert publiés par Google sont accessibles à policies.google.com/privacy/frameworks?hl=fr. Contactez La Bulle Formation avant d’envoyer un renseignement sensible.

Pendant combien de temps ?

Les réponses brutes au questionnaire des attentes suivent une règle distincte : douze mois après la fin effective de la formation si l'inscription est confirmée ; douze mois après votre dernier échange si la demande reste sans suite. Les copies de sauvegarde du questionnaire suivent un cycle de trente jours. Ces durées ne s'appliquent pas indistinctement au contrat ou à la comptabilité.

Les contrats et correspondances commerciales nécessaires sont archivés cinq ans après la fin de la relation contractuelle, hors règle spéciale applicable au dossier. Pour un contrat conclu par voie électronique avec un consommateur d'un montant d'au moins 120 euros, l'archivage est de dix ans à compter de la réalisation de la prestation ; avant celle-ci, le contrat est également conservé. Les factures et pièces comptables sont conservées dix ans à compter de la clôture de l'exercice concerné.

Si un financement nécessite une conservation ou une transmission particulière de justificatifs, les règles propres au financement vous sont précisées avec le dossier concerné. Après la gestion courante, les archives nécessaires sont séparées et leur accès limité. Un litige peut justifier de conserver uniquement les pièces utiles jusqu'à sa résolution.

Vos droits et votre contact

Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement et la limitation de vos données, ainsi que la portabilité ou l'opposition selon la base du traitement, en écrivant à labulleformation@gmail.com ou à l'adresse postale de La Bulle Formation. Précisez la formation et l'adresse utilisée pour votre dossier, sans joindre de pièce d'identité spontanément. Une vérification proportionnée peut être nécessaire en cas de doute sur votre identité.

Une réponse vous est apportée dans un délai d'un mois ; si la complexité impose une prolongation prévue par le RGPD, vous en êtes informé dans ce premier mois. Les données requises par une obligation légale ou nécessaires à un droit en justice peuvent ne pas être effacées immédiatement. Vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte. Aucune décision d'inscription n'est prise automatiquement à partir de vos réponses.

Information complète et mise à jour :

https://la-bulle-formation.com/informations-legales/#donnees-personnelles